

DÉVELOPPER UNE INFORMATIQUE FRANCOPHONE

CHARTRE DU 28 JANVIER 1987

(groupe de travail AFCET/AILF ET AFIN)

L'informatique est située au cœur de la Révolution scientifique, technique et épistémologique contemporaine, encore que nombre de ses sources soient ancrées fortement dans l'histoire de la science et de la technique, et notamment de la science et de la technique françaises.

Plus peut-être que toute autre technique, elle entretient des liens étroits avec la culture :

a) Si la science de l'information et de la commande est universelle, sa mise en oeuvre technique et son utilisation sont porteuses de choix culturels et sociaux majeurs qui risquent de s'imposer à leurs usagers.

b) L'utilisation massive de l'informatique perturbe les multiples médias de communication, et finalement cet équilibre entre valeurs qu'est notre civilisation.

Ce qui nous amène à poser et à développer ces deux affirmations :

Techniques, culture et langues étant liées, il y a une informatique francophone

Le français est le support d'une modernité (technique) spécifique.

(étant bien entendu que des affirmations analogues sont vraies pour toutes les cultures).

Plus précisément aucune technique, et a priori aucune utilisation d'un outil, n'est ni ne peut se dire indépendante de l'histoire, de la culture et donc du langage du concepteur et de celui de l'utilisateur.

Cette interférence étroite entre culture technique et langue est particulièrement nette s'agissant de cet apex à notre culture qu'est l'informatique : ce processus de création - traitement - circulation - utilisation, algorithmique de l'information, qui, partant des données/modèles chargées de sens aboutit automatiquement et rationnellement à des résultats eux-mêmes chargés de sens. L'enjeu du développement informatique et de sa diffusion universelle n'est pas uniquement industriel ou économique ; il est aussi social et culturel. Enjeu majeur, qui nous concerne tous, et pas seulement les professionnels de l'informatique.

L'informatisation de la société modifie profondément la manière dont l'utilisateur, c'est-à-dire demain l'ensemble des citoyens, perçoit la réalité, ainsi que les rapports entre individus et ses groupes d'appartenance.

Affirmer que l'informatique dépend essentiellement de la langue du concepteur du système et de celle de l'utilisateur, c'est affirmer qu'il existe une informatique francophone (comme il existe une informatique anglophone, romane, africaine, arabe...). Le nier, c'est s'aliéner en renonçant à ses valeurs, à sa richesse, à sa différence.

Or, l'impossibilité du plus grand nombre d'accéder tant à la machinerie qu'aux modes d'emploi des ordinateurs ne réside pas seulement dans le savoir scientifique nécessaire pour comprendre le fonctionnement des machines et des programmes. Il réside surtout aussi dans le fait qu'une langue étrangère, l'anglais (souvent même un jargon dit "franglais", incompréhensible pour les non-initiés), fait trop souvent écran aux tentatives de pénétration de par son vocabulaire et surtout de par ses structures.

Si un effort éducatif peut permettre de lever la barrière de la connaissance, celle de la langue doit disparaître par un refus systématique de tous messages et documents écrits en langue étrangère et par la traduction obligatoire de toutes les notices d'utilisation et de maintenance, des contrats et des normes proposées aux utilisateurs. Ceux-ci doivent pouvoir accéder dans leur propre langue à l'outil dont ils se servent : les claviers de saisie de données, notamment, doivent permettre l'écriture vernaculaire.

Le problème est encore plus critique s'agissant des données et des modèles (logiciels). Se contenter d'une traduction ou d'une transposition, souvent approximative du reste, constitue une aliénation que personne ne saurait accepter impunément. Il est, de plus, légitime de mettre en doute l'efficacité d'un tel procédé : algorithmes, programmes, logiciels sont le reflet du processus que l'on veut informatiser et de l'analyse qu'on en a faite. Le contenu culturel d'un logiciel importé est tel que même une traduction parfaite ne peut lui assurer une adéquation totale avec le logiciel correspondant conçu et réalisé dans la langue maternelle.

Les risques de perte d'identité culturelle que comporte l'utilisation répétée de tels logiciels sont particulièrement graves dans tous les domaines touchant à l'organisation sociale (médecine, droit, gestion, formation notamment) ; et plus généralement toutes les sciences et activités humaines, ainsi que les lettres et les arts) où les concepts d'analyse sont hautement intersubjectifs et donc dépendants de la culture d'origine.

Nul ne peut mieux que nous, professionnels de l'informatique et de l'aide à l'informatisation, alerter les utilisateurs sur les risques qu'ils courent en se

soumettant à de prétendus impératifs techniques qui parfois recouvrent toutes autres réalités. Nous devons leur donner l'envie et la possibilité de recevoir les documents en français et l'information nécessaire à quiconque veut être maître de son outil.

Malgré l'exceptionnelle créativité de la francophonie dans la science informatique, reflet de la structure, de la rigueur et de la créativité de la langue française (concepts de l'informatique, informatisation, ordinateur, récurrence, récursivité, télématique, bureautique...), force est de constater la marginalisation certaine de notre langue - et, à plus forte raison des autres - dans le domaine de l'informatique, qu'il s'agisse des entrées-sorties (claviers), de la terminologie, de la littérature et des données/modèles (bases et banques de données, génie logiciel, progiciels...).

Développer toutes les actions nécessaires pour relever ce défi ne signifie pas adopter une attitude défensive, ni faire preuve d'un impérialisme malsain, c'est reconnaître l'universalité de toute culture. C'est tout simplement reconnaître à chacun le droit à sa différence, donc mener, en cette fin de siècle, le combat pour l'efficacité économique et sociale par le développement de toutes les ressources humaines, donc de toutes les créativités.

Refuser un modèle unique d'informatisation, c'est respecter les identités culturelles, c'est permettre à chaque homme, à chaque nation, à chaque civilisation, d'exprimer et d'enrichir sa culture originelle dans et par les techniques modernes et ainsi d'enrichir ces techniques elles-mêmes d'un apport culturel indispensable.

C'est aussi mener le combat pour le plurilinguisme, car s'il y a des modernités techniques spécifiquement francophones, il en va de même pour toute autre langue ou culture.

Ce texte a été approuvé à l'unanimité le 28 janvier 1987 par le groupe AFCET/AILF "pour une informatique francophone", et par l'AFIN.

* AFCET Association Française pour la Cybernétique Économique et Technique.

* AILF Association des Informaticiens de Langue Française

* AFIN Association Française des Informaticiens.